

FICHE n° 19 SUR SUPPORTER LE DÉVELOPPEMENT TECHNIQUE DES ENTREPRISES AGRICOLES DE PRODUCTION DE GAZON EN PLAQUES

Comité de travail GAZON sur la compétitivité de l'horticulture
ornementale, environnementale et nourricière

Secteur(s) visé(s)

- Production de gazon en plaques

Titre / Nom de l'action proposée

Supporter le développement technique des entreprises agricoles de production de gazon en plaques.

Description de l'action proposée (quoi)

1. Mettre en place un service de veille technologique et du marché ;
2. Développer des projets sectoriels d'essais à la ferme ;
3. Fournir un accompagnement technique aux entreprises agricoles de production du gazon en plaques (services-conseils).

Justification : contexte / objectifs / problématique que cette action veut résoudre (pourquoi)

Contexte

1. Comme toutes entreprises, celles en gazonnière doivent pouvoir rester à l'affût des nouvelles technologies agricoles afin d'assurer leur productivité, compétitivité et rentabilité. Les études scientifiques internationales, projets de recherche, développement de nouvelles variétés, etc. permettent des avancements dans tous les secteurs agricoles, incluant celui de la production du gazon en plaques.
2. La mise en place d'essais à la ferme et la réalisation de projets de développement sectoriel sont deux moyens par lesquels les secteurs agricoles se développent et évoluent. Avec l'augmentation des coûts d'intrants, la venue de nouveaux produits et technologies, le retrait de certains pesticides, etc., les entreprises doivent pouvoir compter sur des résultats de projets d'essais réalisés dans les conditions québécoises.
3. Comme la majorité des entreprises agricoles, le secteur de la gazonnière doit pouvoir bénéficier d'un service-conseil agronomique, non lié. Le transfert technologique passe par les conseillers tant au niveau des techniques de production, rotations de culture, gestion de la santé des sols, etc.

Objectifs

1. Mettre en place un service de veille technologique et du marché ;
2. Développer des projets sectoriels d'essais à la ferme ;
3. Fournir un accompagnement technique aux entreprises agricoles de production du gazon en plaques (services-conseils).

Problématique

1. Il n'existe aucun service de veille technologique et de marché pour les entreprises de gazon en plaques au Québec. Faisant fréquemment l'objet de discussions, voire de menaces face à l'impact de leur production, ce secteur doit pouvoir rester à l'affût des méthodes les plus novatrices. Les changements climatiques, les coûts d'eau, période de sécheresse, etc. forcent les entreprises à connaître les nouvelles technologies variétales disponibles pour la production de plaques de gazon.
2. Pendant quelques années, le secteur de la gazonnière au Québec a pu développer plusieurs nouvelles techniques de production ou de produits par la réalisation de projets d'essais et de développement sectoriel. Or, par un manque d'expertise, de support et de professionnels, la réalisation d'innovation est maintenant absente. Par exemple, les entreprises vivent actuellement un enjeu majeur face aux grilles de fertilisation du gazon en plaques alors que ces dernières sont désuètes. Par manque de références crédibles, reconnues et à jour, ils sont pourtant tenus de les respecter. Des projets d'essais seraient plus que profitables pour les producteurs afin de leur permettre d'effectuer des fertilisations optimales.
3. Aucun service-conseil technique supporté et non lié n'est disponible présentement au Québec. Les entreprises n'ont pas accès à un service agronomique maintenu et spécialisé pour la particularité de leur secteur, comme cela est offert dans tous les autres secteurs agricoles et horticoles. Les entreprises font face à des graves enjeux de santé des sols, gestion de la matière organique, les bilans pesticides, les engrais organiques et les MRF, conflit d'usage de l'eau, etc. Elles doivent être accompagnées par des professionnels, des agronomes spécialisés.

Impact\$ sur la compétitivité / retombées anticipées (*qu'est-ce que cela va donner*)

- Le support du développement des connaissances techniques et agroenvironnementales du secteur de la production du gazon en plaques aidera certainement l'industrie à rester compétitive et innovatrice ;
- La qualité du produit offert augmenté ;
- La santé des sols optimisée ;
- Le coût des intrants réduit ;
- Les pratiques culturales et écoresponsables seront davantage adaptées aux changements climatiques et aux nouvelles réalités des marchés.

Principales étapes et échéanciers de réalisation (*quand*)

Automne 2023

1. Identification des besoins de recherches :

- demande d'aide financière ;
- réalisation des projets ;
- diffusion des résultats ;

2. Mise en place du service-conseil technique : Hiver 2023-2024

Coût et comment serait-elle financée (*combien*)

1 et 3) Enveloppe de la convention IQDHO/MAPAQ pour le service-conseil et la veille technologique ;

2) Programmes Innov'Action, Prime-Vert, PDS pour la réalisation de projets d'essais.

Qui serait responsable de la réaliser (*qui*)

- APGQ pour mandater les réalisateurs ;
- Avec un sous-comité de producteurs pour identification des besoins.

Qui seraient les partenaires et pour quoi (*avec qui*)

- IQDHO
- Réseau Agri-Conseils
- Université Laval (professionnels de recherche)
- IRDA
- CEROM
- Réseau d'expertise en innovation agricole (REIA)
- MAPAQ

Pour plus d'informations sur la fiche, contacter

Nom : Alexandre Bastien

Tél. : 450-477-0061

Courriel : alexandre.bastien@gazonbastien.com